L'ABEILLE.

Imprimé par P. Delaup.

Nouvelle-Orléans :
Mercredi, 21 Octobre 1829.

INTERIEUR.

Nouvelle-Orléans, 21 Octobre.

L'Argus de hier prétend que j'ai refusé de soumettre mes Livres au comité chargé de la vérification de mes comptes. Je ne chercherai point à combattre cette insigne et noire calomnie; aucun homme raisonnable ne peut la supposer: pour la réfuter j'offre l'entière dénégation de Mr Samuel J. Peters, chairman du dit comité, qui a nié en présence de témoins dignes de foi, d'en être l'auteur et confesse que je n'ai jamais rien refusé au dit comité; soit livres, soit renseignemens nécessaires aux comptes de mon administration.

Dans le même article, l'Argus dit aussi que tous mes livres antérieurement au 1er. Mai 1822 manquent: je déclare que ce mensonge est une lâcheté; j'ai tous mes livres depuis que j'ai été nommé Trésorier de la ville (en 1811), excepté ceux de l'année 1821 qui ont été perdus soit dans le déménagement de 1825 occasionné par la visite du gén. Lafayette, soit dans celui que je fis dans la nuit du 4 Février 1828, occasionné par l'incendie des maisons Chardon. Ces livres du reste ne peuvent être d'une grande utilité au comité, attendu que mes comptes ont été annuellement vérifiés, approuvés, acceptés et publiés par le Conseil, jusqu'au 30 Juin 1825; et quelque soit le vernis défavorable que l'on veuille jeter sur les aldermen qui les ont approuvés, on aura bien de la peine à faire croire au public que les Zénon Cavelier, les Shepherd, les Bloom, les Christy, les Allard, les Cox et tant d'autres qui se sont succédé annuellement dans ces vérifications, avaient moins de talents, moins de bonne foi et surtout moins de désir de remplir fidèlement le mandat qu'ils étaient appelés à remplir, que le comité maintenant chargé et je dirai réclamé par moi depuis trois ans, pour la vérification de ma comptabilité.

Quand au déficit que mentionne l'Argus, je présume qu'il veut parler de celui que j'ai fait connaître au Conseil; s'il en était autrement, pour réfuter encore une calomnie un mot suffirait : mes comptes n'ont pas été vérifiés.

CHS. LS. BLACHE.
Trésorier de la Ville.

Mr. l'Editeur—Puisque vous invitez le public à se servir de la voie de votre journal pour y insérer les observations qu'il pourrait présenter sur le projet d'organisation de la Police, soumise au Conseil de Ville par l'alderman Rodriguez, je prends la liberté de vous adresser les suivantes :

A l'œuvre on connaît l'ouvrier. C'est sans doute ce que tous ceux qui connaissent Mr. Rodriguez auront dit de suite, en lisant son *curieux* projet d'organisation de la police, ou se distingue en même tems, son désir constant de satisfaire ses petites animosités personnelles, son goût de domination, fruit de sa ridicule vanité, et la justesse de son jugement, déjà si bien appréciée dans une infinité de circonstances.

Allons au fait :—Mr. R. qui n'aime pas le capitaine de la Garde de Ville actuelle, et plusieurs autres de ses membres, la dissout en totalité pour couper au plus court, et afin d'empêcher que ledit capitaine n'ait la chance d'être réélu, il propose la mesure la plus singulière et la plus mauvaise qui soit peut être jamais sortie de son cerveau *vreux*, ce qui n'est pas peu dire.

Il veut, dans l'art. 4, que chaque district ait *sa division de gardes, composée de 9 ou 11 hommes* selon le district, commandée par un chef *indépendant des autres*, et sous les ordres immédiats du Maire, du Recorder, et des Aldermen du District! (*)

Qu'on juge maintenant du résultat d'une semblable organisation, dans un cas d'incendie, d'émeute, enfin dans toutes les circonstances où une plus grande quantité que 9 ou 11 hommes seront nécessaires!.....

Tous les chefs, *indépendants les uns des autres*, le Maire, le Recorder, les Aldermen, voudront commander; Rodriguez *surtout ne voudra jamais ou peut*, l'un dira noir, l'autre blanc, &c. &c. &c.... comme il y aura de l'ensemble, de l'harmonie! l'accord soit nécessaire en pareil cas!..... ce sera un véritable brouhaha, une confusion continuelle et à mourir de rire, s'il ne pouvait pas en résulter des effets désastreux!!!.....

Au chapitre des commissaires de police, il les place encore sous les ordres du Maire, du Recorder, et de leurs Aldermen respectifs.

Cet article, rédigé dans le même esprit que l'art. 4, concernant la Garde de Ville, est susceptible de la même réfutation, les commissaires pouvant ainsi recevoir des ordres contraires de leurs divers chefs, dont la manière de voir peut être très-différente.

Et voilà cependant ou nous conduirait l'adoption du *beau* projet Rodriguez, si le Conseil, ce dont Dieu nous garde, adoptait ses *grandes* idées!

Il s'étend beaucoup, dans son préambule, sur la dépense excessive de $40000 que coûte annuellement la police actuelle depuis 26 ans, et je défie que celle qu'il propose de lui substituer, y compris les constructions des Corps de Garde, l'achat et l'entretien des chevaux &c., ne fut pas le plus du double chaque année, preuve que M. R. ne se récrie sur la dépense que quand ce n'est pas lui qui la juge nécessaire, comme nous le savions déjà.

Cependant après avoir relevé, ainsi que j'en ai le droit comme citoyen et contribuable, tout ce qui me paraît vicieux ou porter l'empreinte de la passion, dans le susdit projet d'organisation de la police, je lourai l'idée d'augmenter la garde de ville, et d'y joindre un certain nombre de chevaux, pensant qu'il vaut mieux dépenser davantage et être en sûreté, que de courir les risques d'être volé, incendié, ou assassiné par économie, reconnaissant que la garde actuelle est tout-à-fait insuffisante, surtout dans la saison ou nous entrons, ou les étrangers vont affluer dans notre ville, qui contient toujours alors beaucoup de gens, qui cherchant de manière ou d'autre à exercer leur coupable industrie, et ont déjà commis des crimes dont l'impunité a été presque constamment due à l'impossibilité d'une surveillance convenable, occasionnée par la petite quantité d'hommes préposés à notre garde.

Mais un seul chef, ayant le nombre nécessaire de lieutenans, doit la commander, cette garde, et être lui-même dépendant du Maire, et du Maire seulement, si on veut de l'ensemble et de la promptitude dans l'exécution des ordres qui le concernent. C'est ce que je crois avoir suffisamment démontré, par les observations précédentes.

UN CITOYEN.

(*) Ici on voit le bout de l'oreille du personnage, qui veut absolument avoir *une portion de commandement particulier quelconque*, pour trancher du petit despote, dans une *République démocratique*.

EXTERIEUR.

Dernières nouvelles d'Europe.

New-York, 29 Septembre.

Le paquebot *Napoléon*, cap. Smith, arrivé hier soir, nous a apporté des journaux de Londres jusqu'au 24 Août, et de Liverpool jusqu'au 25. Les nouvelles du siège de la guerre sont d'une grande importance. Il parait que les Russes ayant triomphé des obstacles naturels qui s'opposaient à leur marche, se sont avancés jusqu'à vingt lieues de la capitale de l'empire ottoman, et la grande contestation qui devra décider du sort de cette ville commencera bientôt, à moins que des négociations ne la préviennent. D'un autre côté, il parait par des journaux allemands, contenant des dates de Constantinople du 20 Juillet, que l'avancement rapide des Russes était connu dans cette capitale et avait rempli d'alarme les habitans, qui croyaient trop que les barrières naturelles du Balkan devaient assurer leur tranquillité. Les amis des jannissaires commençaient à se montrer et avaient mis le feu au faubourg grec de Pera. *Quinze-cents* maisons ont été détruites par les flammes. Tous les rapports concourent à prouver le fait, que, en conséquence de quelques manœuvres adroites des Russes, et, peut-être, de quelques négligences de la part du Grand-Visir, les affaires ont pris un aspect favorable pour l'armée envahissante et l'espoir des Turcs de garder leur ennemi au nord du Balkan jusqu'à une autre campagne, est frustré.

Le 21, le général Rudiger, commandant la colonne de droite (de l'armée russe d'Europe), arriva à Erketsk, situé sur un des sommets les plus élevés du Balkan. Le 23, il commença à descendre du côté sud de cette montagne. Une division ennemie, forte de 20,000 hommes, voulut lui disputer le passage; mais elle fut chargée à la bayonnette par le 37e. régiment d'Yagers, et défaite. Un drapeau et 131 hommes, dont 2 colonels, tombèrent entre les mains des Russes.

Le matin du même jour, Roth, avec la colonne de gauche, s'avança sur le Balkan jusqu'à Pahobano. Un sol rocailleux opposait de grandes difficultés à sa marche, et il fut obligé d'employer 2000 pionniers de plus. Abdul Rahman, pacha à trois queues, qui commandait les troupes de Kamtschik, la garnison de Messembria, Achioli et Bourgas, assembla de 6 à 7000 hommes sur la rive droite du Juschi Kioi-Dère; mais il fut attaqué et mis en déroute par le général Roth; il abandonna son retranchement ayant deux rangs de batteries de 4 canons chaque, ainsi qu'un chantier de construction, avec une superbe corvette neuve de 35 canons. Il perdit 400 prisonniers et sept drapeaux. Messembria, qui est bien fortifié, fut attaqué par terre et par mer par l'amiral Greigh, avec son escadre. Osmar-Pacha, le gouverneur, se rendit le 28, avec 100 officiers; les Russes firent 2,000 prisonniers et purent 15 canons et 10 drapeaux.

Le gén. Rudiger, le 23 Juillet, s'avança vers Achalaria, d'où un corps ennemi retraita en hâte sur Aidos, laissant dans son camp une grande quantité de munitions et deux pièces de campagne. La garnison d'Achiolin abandonna aussi ses positions le matin du même jour. La forteresse fut alors occupée par l'équipage d'un vaisseau de ligne russe qui croisait devant; on y trouva 14 canons, 1 mortier, 3 magasins de poudre et 1 de sel. Le gén. Roth, le 23, s'approcha de Bourgas; la garnison fit une sortie mais fut repoussée, et les Russes entrèrent dans la ville avec les fuyards, qui continuèrent de fuir en sortant par la porte opposée.

Selon le bulletin russe, le grand visir à Choumla ignorait complètement la marche des Russes vers Kamtschik, jusqu'au 22 Juillet, c'est-à-dire 4 jours après que cette marche avait eu lieu. Alors, il détacha un corps de neuf régimens d'infanterie, un de cavalerie régulière, et 1000 *Delis* à pied, pour renforcer le poste de Hainpruk-oi. Arrivés à Kamtschik ils apprirent que les Russes avaient passé cette rivière, sur quoi ils se mirent en marche pour Aidos.

A la suite de ces événemens, les corps d'armée des généraux Rudiger et Roth, réunis devant Aidos, attaquèrent et défirent complètement l'armée turque. Le bulletin dit : Nous nous emparâmes de tout le camp ennemi; nous y trouvâmes 600 tentes, 500 barils de poudre, 3,000 capotes de soldats, et une grande quantité d'armes; quatre drapeaux et quatre pièces de canon qui avaient été apportées de Choumla, furent pris aussi aux fuyards ennemis. La ville est ouverte, ainsi que les environs, d'une grande quantité de morts. Le nombre des prisonniers est moins considérable, il n'y en a que 220. Notre perte s'élève à peine à 100 hommes."

Les journaux allemands contiennent des détails qui paraissent être d'une date postérieure à celle du bulletin. Deux articles de Munich, du 15 Août, affirment positivement et comme d'après une autorité sur laquelle on peut compter, que le général Diebitsch, après le passage du Balkan, avait effectué sa jonction avec le corps de troupes débarqué au sud de Bourgas; et dans une grande bataille à Kirk Killisse, à vingt lieues (françaises) de Constantinople, avait défait et totalement dispersé l'armée turque, événement dont le résultat serait d'avoir anéanti le dernier obstacle qui s'opposait à la marche du principal corps d'armée russe sur Constantinople. Le Divan persiste toujours à refuser toute espèce d'arrangemens.

FRANCE.

Paris, 12 Aout.

L'ordre avait été donné de poursuivre le *Journal des débats* pour un article publié par cette feuille sous la date du 10 Août, et que l'on envi[illegible] une offense envers la perso[illegible] dignité du trône : mais cet [illegible] demandé.

(Extrait des journaux du Nord.)

Le ministère est toujours l'objet des [illegible] qui paraissent être d'une date postérieure à celle du bulletin. Deux articles de Munich, du 15 Août, affirment positivement et comme d'après une autorité sur laquelle on peut compter, que le général Diebitsch, après le passage du Balkan, avait effectué sa jonction avec le corps de troupes débarqué au sud de Bourgas; et dans une grande bataille à Kirk Killisse, à vingt lieues (françaises) de Constantinople, avait défait et totalement dispersé l'armée turque, événement dont le résultat serait d'avoir anéanti le dernier obstacle qui s'opposait à la marche du principal corps d'armée russe sur Constantinople. Le Divan persiste toujours à refuser toute espèce d'arrangemens.

---

naux de Paris, sans que toutefois il tente aucun effort ou aucune réponse.

En conséquence du refus de l'amiral de Rigny de se joindre au ministère, le comte de Chabrol, (Jean-Pons, de garde-meuble et Neptune d'eau douce,) sera, d'après le *Messager*, nommé à la place de ministre de la Marine, et M. De Vitrolles lui succédera dans le département des Finances.

—Le plus grand mécontentement se manifeste partout, par suite de la formation du nouveau ministère. Le Dauphin, dit-on, aurait refusé toute communication sur les affaires de l'Etat, avec le comte Bourmont. Ce fait paraît presque incroyable, quoique rien ne puisse faire plus d'honneur au Prince et contribuer davantage à étendre sa popularité.

Le *Journal des Débats* du 18, s'exprime ainsi :—

"Les ministres continuent leur marche au milieu des malédictions de la France et des félicitations de l'Angleterre. Abandonnés par l'amiral de Rigny, et dignement renforcés par M. Mangin, ils s'avancent, applanissant le chemin vers les violences illégales, persécutant la presse et essayant de débaucher des hommes d'honneur par des pensions, qui sont rejetées à leurs nez. Ils reçoivent, ils enregistrent chaque jour les signes de la haine publique, pour leur servir de prétextes plus tard pour vomir arbitrairement. Voyez, disent ils, comme nous sommes haïs et libellés! quel concert d'anathèmes et d'insultes! N'est il pas évident que nous devons museler un tel peuple?" Ainsi ces hommes veulent tourner à leur avantage une arme qui les écrase. Ils ont l'audace criminelle de vouloir faire partager à la royauté leur manque de popularité. Eprouvent-ils quelque étonnement maintenant qu'un jeune amiral, du petit nombre de ces hommes qui nous font encore ressentir la joie de la gloire nationale,—chose assez rare durant ces quinze dernières années—a répudié leur funeste contrat? Mais, au fait, est-ce sa faute? Pouvait-il agir autrement, dans son profond respect, son entier dévouement à la couronne?

Le généreux protecteur des Grecs dans le Levant, le sauveur de la garnison d'Athènes, le vainqueur de Navarin pourrait il contribuer au rétablissement de la censure, et de tant d'autres mesures arbitraires, avec l'homme qui signa le perfide protocole de Londres, ou avec l'autre individu qui dressa les cathégories de de 1815? Pouvait-il étayer de sa gloire l'honneur vacillant de M. de Bourmont et l'insignifiance subalterne de M. de Courvoisier? Et remarquez bien ceci, voyez l'incurable blessure du ministère : si M. de Rigny, dans un accès d'ambition, ou par une aveugle déférence, qui n'est pas de la fidélité, eut accepté l'alliance qui lui était offerte, il se serait sacrifié sans aucun bénéfice pour le ministère, sa gloire aurait été ensevelie dans sa honte. La victoire de Navarin, déshonorée par sa conduite, serait devenue un accident dans sa vie, sans liaison avec le reste. Dans la crise qu'éprouve le pays, déserter la cause de la liberté publique ternirait les plus brillans services et les plus rares talens.

D'une manière ou d'autre, le refus péremptoire de M. de Rigny est un coup de mort pour le ministère. A présent toute la France sait qu'il n'y a point d'exagération dans les plaintes, dans les terreurs de la presse; et l'armée entière, nous en sommes persuadés, n'a que des pensées semblables à celles que nous venons de déposer sur le papier. Voyez le ministère retombé sur lui-même!—Sur lui-même seul! Il ne pourrait tomber plus bas."

—Le *Courrier des Electeurs*, journal de Paris, dit : "Les démissions se succèdent avec une telle rapidité, que les plus audacieux des ministres sont dans un état de consternation. Gloire aux citoyens qui sacrifient l'intérêt personnel à l'intérêt public! L'honneur national ou royal ne revient point sur ses pas, il se venge déjà par le mépris."

—Le *Globe* de Paris, termine ainsi un long article sur le ministère :

Le ministère passera comme un orage, qui laisse après lui le ciel plus pur et plus brillant. L'autorité des lois, la résistance de l'opinion, et la médiocrité des hommes d'état qui forment ce ministère amèneront sa ruine avant qu'il puisse faire aucun mal irréparable. On peut désirer beaucoup, on peut tenter beaucoup contre une nation qui paraît faible parcequ'elle est prudente; mais on ne peut rien faire de durable, on ne peut rien accomplir de durable. Toute la gloire éblouissante d'un Bonaparte, toute l'influence d'un Richelieu ne suffirait pas pour conserver ou même pour établir un gouvernement repoussé par une nation qui désire ardemment la liberté. Quand nous jetons les yeux sur ces Ministres, nous ne voyons rien autour d'eux qui puisse éblouir ou imposer, et nous entendons les mille voix de la presse et de l'opinion publique crier à leurs oreilles ces mots, qui cette fois sont moralement vrais : "La France est vaincue deux fois."

[illegible]

Le roi [illegible] Turner (Bayer) [illegible] à Colombie; et en conséquence de l'invasion espagnole, il a ordonné d'envoyer de nouvelles forces sur les côtes du Mexique, pour protéger les propriétés de ses sujets.

AVIS.—On désire acheter une négresse bonne cuisinière et bien recommandée. S'adresser à Mr. Ridephonse Garcia, rue Condé et de la Place. 6 oct.

B. TURPIN, offre à vendre à son magasin, encoignure des rues Royale et Orléans, quelques douzaines de véritable

Extrait d'Absinthe,

DE VERSIN & LECOULTRE,
A Mortiers Gravers, canton de Neufchâtel.

Marine.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Arrivé hier.

Bateau à vapeur Dolphin, Wright, d'Alexandrie, avec 23 balles coton à Toledano et Gaillard, 44 à Wilkins et Linton, 25 à N et J Dick, 42 à [illegible] et co. 23 à Reynolds, Byrne et co. 5 à W White, 5 à P Smith, et co. 5 à N Cox, 2 malles à W A Gasquet et co. 118 paquets peaux à Peyroux et Rivarde et cp. divers articles à ordre—8 passagers.

MEMORANDA.

L'Elisha Dennison parti du Havre le 22 Aout, et arrivé à New-York, n'annonce aucun batiment arrivé de ce port, ou en charge pour ici.

A Port de Liverpool le 23, le flatchelor—arrivés le 25 le London; avant, le Carolina-Augusta et l'Aurora, tous de ce port.

A Brixham, le Dapper, de ce port.

En charge à New-York pour ce port, le Kentucky, 1er. oct.; le Dewitt Clinton, le 8; la Martha, 30 Sept.

SANGSUES &c.

EN débarquement du navire Milton et à vend'rd par le soussigné.
Superbes sangsues.
Pâte pectorale de Régnauld.
Gomme de Santé du Dr. Franc.
Sirop pectoral de Lamouroux.
Idem idem de Charpentier.
Flacons assortis Bouchant, à L'Emeri.
Poudre et liqueur Végétales pour les dents.
Bassins garnis pour malades.
Régénérateur de Tranche-Lahausse.
Seringues à schwème.
Seringues à Bidet, etc.

M. JAMBU.

21 Oct.—3f.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EN vertu d'un arrêté du Conseil de Ville, du 17 du courant—Avis, est par le présent donné, que le Maire recevra, pendant les 15 jours de la date du présent, les propositions écrites et cachetées qui pourront être déposées à son bureau, pour l'entreprise de la construction en bois, d'une poudrière, sur un local situé à environ cinq milles au-dessous de la ville et sur la rive opposée du fleuve.

Les plans de cette construction, ainsi que les instructions du voyer, sont déposés au bureau de la Mairie. D. PRIEUR,—Maire.

20 Octobre.—15 f.

Quartiers Généraux, Nlle.-Orleans
15 Octobre 1829.

ORDRES GENERAUX.

En signe de respect et de regret pour la perte que vient de faire la Louisiane, dans la personne de Mr. PIERRE DERBIGNY, Gouverneur et Commandant en chef, tous les Officiers de milice dans l'étendue de l'Etat porteront un crêpe au bras gauche pendant un mois, et les drapeaux et étendarts des différens corps de milice seront voilés pendant trois mois.

Par ordre,
A. PEYCHAUD,
Adjudant et Inspecteur-Général.

POUR TAMPICO.

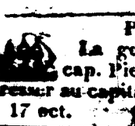

La goëlette fine voilière HUNTER, cap. Pierson. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
17 oct. [illegible], FORSTALL & Co.

POUR NEW-YORK—(Partant le 22.)
(Un des paquebots de la nouvelle ligne.)

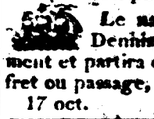

Le navire fin voilier TALMA, capit. Dennis, prend maintenant son chargement et partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
17 oct. POSTER et HUTTON.

Pour Vicksburg, Petit Gaffe, Natchez et tous les ports intermédiaires.

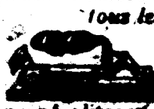

Le bateau-à-vapeur WALK-IN-THE-WATER, capitaine H. L. Buckner, partira pour lesdites places sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
17 oct. REYNOLDS, BYRNE & Co.

AVIS AU PUBLIC.

IL a été conduit aux épaves, un cheval sous poil brun, sans étampe apparente; le propriétaire est invité à le réclamer en payant les frais de nourriture ainsi que ceux du présent avis. Dans le cas où le dit cheval ne serait pas réclamé il sera vendu aux enchères, le 5 Novembre prochain, à 4 heures de l'après midi, par le Syndic du Septième district.

HUBERT, Syndic de la banlieue supé.
17 Octobre.—3f.

A VENDRE par JOHN GARNIER, reçu par le navire Milton, de Bordeaux :
164 caisses Vin de Bordeaux, de qualité supérieure et de 1825.
30 barils Vinaigre de Bordeaux.
1000 caisses Vin rouge, bonne qualité.
150 sacs Café de la Havane.
25 barriques Vin de Bardeaux, diverses qtés.
200 douz. Guignolet d'Anger.
40 douz. Vin de Champagne rosé, blanc, mousseux et non mousseux.
10 barils Eau-de-vie de Cognac.
50 barils Vin blanc de Barsac.
600 rames Papier français.
25 milliers de Sigarres. 17 oct.

Nouvel Etablissement.

Café d'Orléans,
Rue St.-Louis N°. 15,
Près de la Levée.

Le soussigné (arrivé dernièrement de Cube, où il a tenu un Café du Commerce) informe respectueusement le public que le dit établissement sera ouvert Jeudi prochain, 1er. Octobre. Il espère, par la manière dont il sera tenu, donner une satisfaction générale et mériter en partie l'encouragement du public.

Comme de coutume, il tiendra de bon Café et de Lait, qu'on servira tous les matins.

[illegible] P. BULIT.

[illegible] NNAGE.

Les parents de chez le soussigné, il y a environ un mois et demi, un jeune nègre âgé de 14 à 15 ans, nommé LOUIS, habitant le pays depuis environ 7 ans, ayant la peau très noire et les yeux à fleur de tête. Lorsqu'il est parti, il avait une casquette noire, une chemise de ginga et un pantalon de rassie blanc; il parle anglais et français, et a appartenu à Mr. Paul Martin, de cette ville.

Les capitaines de bateaux-à-vapeur et autres sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord, sous les peines portés par la loi. On donne avis également de ne pas lui donner asile dans aucune maison.

On donnera une récompense de dix piastres à celui qui le mettra dans une des geoles de cet Etat, ou le ramènera au soussigné.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. P. BAUDUC.

IL sera vendu Vendredi 23 Octobre, à son encan, à 10 heures,
50 balles Draps de fil et laine, très fort pour esclaves. Payable à 4 et 6 mois de crédit. 15 octobre

Vente par le Marshal.
L. Bower vs. N. Fuller.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller, j'exposerai en vente Samedi 24 Octobre, au Café de la Nouvelle Bourse, à midi, un cheval baie, de 4 ans, saisi dans l'affaire ci-dessus.
17 octobre L. DAUNOY, marsh.

Vente par le Marshal.
Blancom et Denis vs. Freyer.

EN vertu d'un *writ* de *fieri facias* à moi adressé par l'hon. B. Beauregard, j'exposerai en vente Lundi 26 Octobre, au Café de la Bourse, à midi, une Montre en or, saisie dans l'affaire ci dessus.
17 oct. L. DAUNOY, marshal

VENTE PAR LE MARSHAL.
S. Philipa vs. Kinh. de c. l.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller, j'exposerai en vente, au Principal, Jeudi 22 court. à 4 heures, deux Armoirs, 12 Chaises, 1 table, saisis dans l'affaire ci-dessus.
13 oct. L. DAUNOY—Marshal.

Vente par le Marshal.

EN vertu de quatre writs de fieri facias, à moi adressés par l'hon. J. Bermudez, juge conseiller, j'exposerai en vente, Vendredi 6 Novembre prochain, à midi, au café de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, un certain LOT DE TERRE, situé rue des Marais, entre St. Philippe et Ursulines, mesurant 26 pieds de face, sur 110 pieds de profondeur avec les édifices qui s'y trouvent, contenant 2 chambres, 2 cabinets et une petite galerie, saisi à la poursuite de Babcock et Gardner.
6 oct. L. DAUNOY—Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.
P. Cheron vs. Anderson.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable B. Beauregard, juge conseiller, il sera exposé en vente, à la nouvelle bourse, Lundi le 9e. jour de Novembre prochain, à midi, un lot indivisible d'un certain lot de terre et les édifices qui s'y trouvent; ledit lot est situé dans la rue du Bayou et mesurant 22 pieds de face sur 100 de profondeur, saisi dans l'affaire ci-dessus.
10 oct. L. DAUNOY—Marshal.

Vente par le Marshal.
J. P. Duprè vs. Jesse Depui—Sam. White vs. le même.

EN vertu de 2 writs de fieri facias, à moi adressés, par l'hon. G. Preval, juge conseiller, j'exposerai en vente Lundi 26 Octobre à midi, au café, de Hewlett; un cheval gris, une charette et ses harnois. Saisie dans l'affaire ci-dessus.
15 Oct. L. DAUNOY, marshal

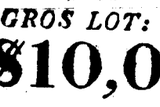

CHAUSSURES.

RECU par le Talma et à vendre par les soussignés, dans leur magasin Rue Condé, entre celles Dumaine et Madison, un assortiment de CHAUSSURES pour femmes hommes, et enfants, le tout des meilleures manufactures du nord. A. BLANCHET et Co.
8 Octobre—3 fois.

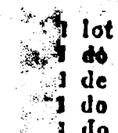

CHANGEMENT DE DOMICILE.

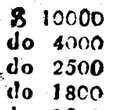

LE soussigné informe le public et ses amis qu'il a transporté son magasin rue Toulouse, la porte après la pharmacie de M Blanchet, et qu'il continuera de tenir un assortiment de chapeaux et de souliers, etc, à des prix modérés.
13 Oct.—2f J. BRUNET.

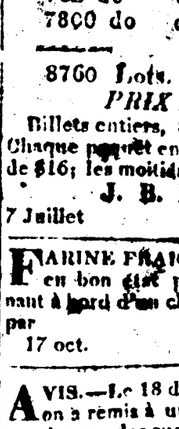

Le 31 Octobre
le Tirage de la
13e. classe de la Loterie
DE L'EGLISE CATHOLIQUE
Des Natchitoches
AURA LIEU
à la Bourse Hewlett.

GROS LOT:
$10,000.

PROSPECTUS.

1	lot de	$ 10000	est	$ 10000
1	do	do 4000	do	do 4000
1	do	do 2500	do	do 2500
1	do	do 1800	do	do 1800
1	do	do 1600	do	do 1600
1	do	do 1352	do	do 1350
6	lots	do 750	do	do 4502
6	do	do 550	do	do 3300
6	do	do 350	do	do 2100
157	do	do 60	do	do 9360
780	do	do 8	do	do 6240
7800	do	do 4	do	do 31200
8760	Lots.			77953

PRIX DES BILLETS.

Billets entiers, $4; moitiés, $2; quarts, $1.—Chaque paquet entier ne pourra gagner mon. de $16; les moitiés et quarts en proportion.

J. B. FAGET, DIRECTEUR,
7 Juillet *Rue de Chartres, No. 118.*

FARINE FRAICHE.—500 bls Farine fraiche, en bon état pour être embarqué, maintenant à bord d'un chaloupe sur la Levée, à vendre par CHS. BYRNE,
17 oct. Rue Dorsière, No. 5.

AVIS.—Le 18 du mois de Septembre dernier, on a remis à un nègre, au cabaret N.° 196, encoignure des rues Conti et Remparts, un baril de riz pour qu'il le portât au cabaret N.° 212, au coin des rues d'Orléans et Bourbon, et ledit nègre ne l'ayant pas apporté à l'endroit désigné, on prie la personne chez qui il aura pu le déposer d'en donner avis à l'un des deux cabarets; ce nègre étant bien connu, on n'a pas [illegible]